



Compte-rendu du CHSCT du 29/09/2020

ORDRE DU JOUR

1 - Approbation du PV de la séance du 07/07/20

2 - Point sur la situation suite à la crise sanitaire

3 - Suivi des fiches de signalement et des déclarations d'accident de service et de maladie professionnelle

4 – Suivi des annotations du registre Santé et Sécurité au Travail

5 – Suivi des rapports de visite des acteurs de prévention

6 – Situation de la Trésorerie de Clermont-en-Argonne

7) Travaux et projets immobiliers

8) Programme et budget 2020

9) Informations et questions diverses

La séance a débuté avec la lecture d'une déclaration liminaire de Solidaires Finances Publiques, jointe au présent compte-rendu.

Peu d'informations nouvelles nous ont été communiquées, l'essentiel de la réunion portant sur la situation sanitaire.

Des renseignements concernant la démétropolisation devraient nous être communiqués prochainement.

Point sur la situation sanitaire

Le directeur nous a rappelé que la Meuse était classée en zone verte, même si le taux d'incidence (nombre de tests positifs pour 100 000 habitants) était en augmentation. Il convient donc d'être vigilants et de respecter les gestes barrière.

Sur la journée du 28/09, 193 agents étaient présents, 6 étaient en télétravail, 2 étaient en situation d'ASA Covid « personnes fragiles » et un agent était placé en ASA Covid « quatorzaine ».

Les agents en situation de fragilité ou vivant avec une personne vulnérable pourront, dans la mesure du possible, être placés en télétravail sur toute la semaine. En cas de mission non télétravaillable, les agents vulnérables pourront être placés en ASA. La situation n'est pas la même pour les agents vivant avec une personne vulnérable, seul un aménagement de leur poste leur sera proposé. Nous regrettons qu'ils ne puissent bénéficier d'ASA comme dans le dispositif précédent.



En cas de contamination d'agents dans un service, aucune jauge n'a été définie pour décider de la fermeture de celui-ci. Si cette situation se produit, un message d'information sera envoyé aux chefs de services et aux organisations syndicales.

Un agent devant être placé en isolement devra prendre des congés maladie. Nous regrettons cette situation qui contrevient ainsi à la prévention de l'épidémie puisqu'elle est une incitation à minorer tout symptôme, y compris de la COVID-19, afin d'éviter le prélèvement d'une partie du traitement du fait de l'application du jour de carence.

Des masques chirurgicaux sont à disposition des agents vulnérables, il leur suffit de prendre contact avec la direction.

Le stock de gel hydroalcoolique est important.

Un affichage du nombre maximal de personnes autorisées à pénétrer simultanément dans les salles de réunion et de formation sera prochainement mis en place.

Un message a été envoyé le 28/09 aux chefs de service afin qu'ils procèdent à un recensement des agents souhaitant télétravailler.

Les conditions générales pour le demander ne changent pas : la mission doit être télétravaillable, de l'équipement informatique doit être disponible, un lieu dédié doit être prévu au domicile des agents, le tout sous réserve de nécessité de service, etc.

Les nouvelles dispositions relatives au télétravail prévoient une possibilité de trois jours de télétravail hebdomadaire. Nous avons demandé au directeur, avec insistance, si les agents demandant ces trois jours pourraient avoir satisfaction, si la situation de leur service le permettait. La réponse est restée pour le moins floue avec des : « trois jours, je ne sais

pas », « la durée d'une journée pourra être dépassée »...

Nous pouvons peut être en déduire que deux journées pourront être acceptées.

Concernant les demandes portant sur le mercredi, les situations seront évaluées au cas par cas.

Suivi des fiches de signalement et des déclarations d'accident de service et de maladie professionnelle

Un accident du travail a été recensé depuis la dernière séance plénière.

Suivi des annotations du registre Santé et Sécurité au Travail

Toutes les annotations du registre SST sont clôturées, la dernière concernant le remplacement d'un néon dans les toilettes de Bar Coll.



Suivi des rapports de visites des acteurs de prévention

Beaucoup de problèmes restent à régler à Commercy, du retard ayant été pris en raison de la situation sanitaire. L'achat des luminaires pour la trésorerie a été réalisé, ils seront installés prochainement. Des stores pour le SIP devraient être commandés en début d'année prochaine au plus tard.

La liste des guide-file et des serre-file va être actualisée et affichée dans tous les sites.

Une nouvelle fois, le problème des femmes de ménage en situation d'isolement a été abordé.

Le directeur nous a indiqué qu'une réflexion serait menée sur l'organisation de leurs horaires de travail dans la mesure de leurs possibilités.

Situation de la Trésorerie de Clermont-en-Argonne

En raison de la dégradation accélérée du bâtiment de la trésorerie de Clermont-en-Argonne, les agents se sont installés à Verdun, dans les locaux du SPF.

Certains ont déploré l'absence de visite rapide de la direction, ils sont cependant très satisfaits de l'accueil qui leur a été réservé.

Les agents dont la distance domicile-travail s'est allongée verront leurs frais de déplacement remboursés.

Le serveur sera déménagé à Verdun le 15 octobre par le service informatique local de l'ESI de Metz.

Travaux et projets immobiliers

L'essentiel des travaux planifiés concernent la cité administrative de Bar le Duc, il est vrai que la tendance actuelle est plus à la fermeture de services qu'à leur aménagement.

Le calendrier est le suivant :

- fin d'année 2020 : les bâtiments C et D doivent être libérés
- 1^{er} semestre 2021 : réalisation des travaux dans ces deux bâtiments pour l'accueil temporaire des services
- été 2021 : transfert des services du bâtiment B vers les bâtiments C et D
- septembre 2021 : début des travaux dans le bâtiment D
- été 2023 : fin des travaux et emménagement de tous les services dans le bâtiment B.

L'autre actualité sur ce sujet concerne la démétropolisation. Peu de nouvelles pour le moment, on ne sait pas combien de postes seront implantés à Verdun ni quand ils le seront. L'installation des agents est prévue au troisième étage du CDFIP.

L'objectif du gouvernement est de redynamiser certaines zones du territoire par un apport de fonctionnaires. Même si nous pouvons nous réjouir de l'arrivée de ces postes, il faudra expliquer en quoi un accroissement de population de l'ordre 0,1 % aura un effet dynamique pour la ville. On notera également la schizophrénie de notre administration, quand on constate parallèlement à cela la délocalisation de services entiers à Bar le Duc avec le NRP.

Cette opération de démétropolisation est de l'ordre de la communication politique, teintée d'orientations relatives à la politique immobilière de l'État.



Programme et budget 2018

Ont été validées en séance les dépenses suivantes :

- 2 lampadaires individuels
- 100 masques inclusifs (masque à fenêtre pour permettre lecture labiale)
- 1000 masques grands publics lavables 50 fois
- 2000 masques chirurgicaux
- 1 bureau réglable en hauteur et son siège
- modification des bureaux d'accueil SIP
- le solde, soit 44,99 €, vient abonder l'enveloppe matériels ergonomiques.

Son départ en retraite aura lieu l'été prochain et il est à craindre qu'elle ne soit pas remplacée du fait de la pénurie de médecins.

Vos représentantes,
Françoise JACOBEE
et Eve CULTOT

Informations et questions diverses

L'ISST a préconisé une désactivation des sèche-mains électriques. Nous rappelons que ces appareils sont contre-indiqués durant la crise sanitaire.

Il a également indiqué que le mobilier, la banque d'accueil et le protocole de sécurité de Montmédy devront être revus pour permettre l'accueil des agents de Dun.

Il a rappelé qu'il n'existait aucun accès handicapé à ce bâtiment.

Les agents iront prochainement visiter leur futur lieu de travail pour leur permettre de se projeter sur leur prochain lieu de travail.

Le Docteur Robin signale que les visites médicales annuelles des agents à risque sont suspendues afin qu'elle puisse se recentrer sur les problèmes liés à la crise sanitaire, les visites quinquennales, les retours de congés longue maladie...